



Madame, Monsieur,

Vous êtes riverain du projet de Contournement Ouest de Montpellier. Son financement par Vinci Autoroutes annoncé en grande pompe par Jean Castex et Michaël Delafosse a été retoqué par le Conseil d'Etat le 27 janvier dernier : non, on ne peut pas demander à l'ensemble des usagers des Autoroutes du Sud de France de payer pour ce projet, la législation impose qu'il soit financé par les utilisateurs. Depuis le 27 janvier, le ministère des transports peine à trouver une solution sauf à installer un péage pour ces 6 km.

Pour respecter la promesse de gratuité, il est temps de revenir aux engagements de campagne des municipales :

- le COM doit être un boulevard urbain à vitesse limitée à 70 km/h
- Oublions la liaison autoroutière A9-A75 en pleine zone urbaine. Cette liaison existe déjà à Béziers.
- Oublions les échangeurs : avec l'A750, il existe déjà.
- Il est seulement nécessaire de fluidifier le trafic sur les D612 et D132 en créant des passages supérieurs ou inférieurs aux ronds-points ainsi que sur le tram à Victoire 2.
- Oublions l'élargissement de l'emprise au sol actuelle. Multiplier les voies conduirait à aspirer plus de trafic.
- N'oublions pas les mobilités actives et donc les pistes cyclables pour relier la Mosson au Nord avec le sud, jusqu'à Villeneuve.

Pour rappel, le projet porté par le ministère des transports est particulièrement démesuré : entre le rond-point du Rieucoulon et la zone Carrefour, un total de 8 voies + 2 bandes d'arrêt d'urgence devraient être implantées en parallèle, avec une autoroute en tranchée là où on a actuellement seulement 2 voies (colline de Bellevue).

Voici le profil de la voirie, publié [page 12 du Magazine de la Métropole n°07 \(décembre 2021\)](#) :



Devant la démesure de ce projet, quelques associations se sont regroupées sous le nom de "AutreCOM" pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier et proposer d'autres choix. Nous demandons l'annulation de la déclaration d'utilité publique de ce projet. La procédure suit son cours. Elle est retardée par la lenteur de nos élus et du ministère à répondre à nos arguments. Que de temps perdu ! Alors que les aménagements que nous proposons auraient pu fluidifier le trafic depuis des dizaines d'années.

Actuellement, faute de financement, les travaux ne peuvent commencer. Vinci poursuit à peu de frais ses études et les contacts avec les riverains en vue des expropriations, sans pouvoir, heureusement les engager.

Pour notre part, nous préparons notre recours avec notre avocat et nous continuons à diffuser les informations relatives au projet initial et à ses alternatives auprès du public et de nos élus.

***Dans ce but, nous serons présents ce vendredi 23 juin 2023 de 15 à 19h sous un petit barnum avec l'ensemble des documents au N°366 route de Sète sur le parking regroupant les enseignes Mutuelle des Motards, Kiss Nutrition, Dimension Poêle , CBD Shop et SOS Parebrise.***

***Ces enseignes disparaissent dans le projet actuel du COM.***



Collectif *AutreCOM*  
[autrecom34@protomail.com](mailto:autrecom34@protomail.com)

<https://autrecom.jimdosite.com/>